



## Coopération Sud-Sud pour le développement

Distr. générale  
17 mai 2021  
Français  
Original : anglais

### Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud

#### Vingtième session

New York, 1<sup>er</sup>-4 juin 2021

Points 3, 4 et 5 b) de l'ordre du jour provisoire\*

### **Progrès accomplis dans l'application de la décision 19/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, notamment en ce qui concerne le renforcement du rôle et de l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et dans la suite donnée au Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud**

#### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi en application de la décision 19/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, dans laquelle le Comité a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa vingtième session, un rapport complet sur les progrès accomplis dans l'application de ladite décision, y compris les recommandations et propositions formulées dans le rapport sur une proposition globale portant sur les moyens concrets de renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ainsi que les principales mesures prises pour améliorer la coordination et la cohérence de l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud (SSC/19/2). Il donne également suite à la résolution connexe de l'Assemblée générale (résolution 72/237). Le présent rapport met donc en évidence les mesures prises pour renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et pour améliorer la coordination et la cohérence de l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud. Il donne suite aussi au paragraphe 36 de l'annexe à la résolution 73/291 de l'Assemblée, en expliquant dans quelle mesure le Bureau et d'autres entités des Nations Unies ont contribué à la mise en œuvre de la résolution. Entre 2016 et 2020, la formulation de la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le

\* SSC/20/L.2.



développement durable a constitué un fait nouveau important. Le rapport se termine par une série de recommandations sur la voie à suivre.

## I. Introduction

1. Les pays en développement ont constamment exprimé le besoin de voir les Nations Unies appuyer les initiatives de coopération Sud-Sud en vue d'éliminer l'extrême pauvreté et d'accélérer le développement durable dans les pays du Sud. Dans ce contexte général, ils m'ont demandé de présenter au Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, à sa vingtième session, un rapport complet sur les progrès accomplis dans l'application de la décision 19/1 du Comité, adoptée à sa dix-neuvième session, y compris les recommandations et propositions que j'ai formulées dans mon rapport sur une proposition globale concernant les moyens concrets de renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ainsi que les principales mesures prises pour améliorer la coordination et la cohérence du soutien des Nations Unies à la coopération Sud-Sud (SSC/19/2). Le présent rapport fait également suite à la résolution connexe de l'Assemblée générale (résolution 72/237). Il met donc en lumière les mesures prises pour renforcer le rôle et l'influence du Bureau, en tant qu'entité référente chargée de promouvoir et de faciliter la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement à l'échelle du système des Nations Unies. Il rend compte également de l'appui que les entités des Nations Unies ont apporté aux États Membres en vue de la mise en œuvre de la résolution 73/291 adoptée par l'Assemblée générale en 2019, ainsi que les États Membres l'avaient demandé.

2. Deux événements décisifs, qui ont considérablement influencé le paysage du développement ainsi que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au cours de la période 2016-2020, occupent une large place dans le rapport.

a) Il s'agit d'abord du fait que 2019 a marqué le début d'une période de transformation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, qui tire ses origines des délibérations menées lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et de son document final, que l'Assemblée générale a approuvé dans sa résolution 73/291.

b) Deuxièmement, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a provoqué, dans le monde entier, des perturbations socio-économiques sans précédent et entraîné partout de nombreuses répercussions préjudiciables. À l'issue de la première vague de la pandémie, en 2020, l'économie mondiale s'était contractée de 4,3 %. La préoccupation du moment est que la modeste reprise attendue en 2021 ne suffira pas à compenser les pertes de 2020<sup>1</sup>. Tout aussi troublant est le fait que 131 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans la pauvreté en 2020, nombre d'entre eux étant des femmes, des enfants et des personnes vivant dans des communautés marginalisées<sup>2</sup>. En dépit des signes actuels d'une reprise économique, les dommages causés par la pandémie de COVID-19 pourraient compromettre durablement les revenus et de nombreux autres aspects des conditions de vie si le monde ne se solidarise pas davantage pour mettre en œuvre, d'urgence, des mesures correctives. Parallèlement aux vaccins et aux plans de relance, le monde est tenu d'adopter des mesures concertées durant la présente décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable pour regagner le terrain perdu et asseoir la résilience face aux chocs futurs. C'est là que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent avoir des retombées considérables.

3. Avant la pandémie, lors de la dix-neuvième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations

<sup>1</sup> *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2021* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.21.II.C.1).

<sup>2</sup> Ibid.

Unies sur la coopération Sud-Sud, les États avaient exprimé la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud par le truchement du partage des connaissances, de l'apprentissage entre pairs et des enseignements qu'avait livrés le traitement de problèmes communs sur la base de solutions éprouvées. De toute évidence, les problèmes multiples et complexes auxquels le monde doit faire face dans le domaine du développement ne peuvent être résolus par les différents pays agissant isolément. Les États doivent coopérer davantage pour relancer les économies, accroître les investissements publics, stimuler le commerce, proposer des solutions qui permettent de lutter contre le chômage sur fond d'une crise croissante de l'endettement et assurer un soutien ciblé aux communautés les plus touchées par la maladie. Si on laisse le virus se propager comme un feu incontrôlé dans les pays du Sud, il ne cessera de muter<sup>3</sup>. Le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 pourrait changer considérablement la donne en matière de coopération internationale pour le développement, y compris dans les domaines de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en garantissant aux pays riches comme aux pays pauvres un accès immédiat aux thérapies et aux vaccins<sup>4</sup>.

4. La COVID-19 a mis en lumière l'intégration, dans le monde du travail des pays développés, d'un nombre impressionnant d'infirmières et d'infirmiers, de médecins et d'autres travailleurs essentiels des pays en développement. Cette interdépendance mondiale témoigne de l'intérêt que revêt un renforcement de la solidarité humaine et aussi de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, susceptibles d'inciter le monde à partager les vaccins et à mettre en commun les ressources, de manière à reconstruire en mieux après la pandémie. Entre 2016 et 2021, l'élan de la coopération internationale et aussi la portée et le dynamisme de la coopération Sud-Sud se sont renforcés, en même temps que se présentaient nombre de perspectives à saisir et de défis à relever.

5. Dans ce contexte, la section II du présent rapport offre un résumé des mesures prises pour renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud en tirant parti des ressources du système des Nations Unies pour le développement nouvellement repositionné pour appuyer les initiatives Sud-Sud des pays en développement en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable connexes. Ces mesures comprennent la mise en place du mécanisme interinstitutions des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire et l'élaboration de la première stratégie à l'échelle du système des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable. La section III porte essentiellement sur l'évolution du soutien des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire au cours de la période précédant et suivant la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. La section IV rend compte de l'appui apporté par le système des Nations Unies aux initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire s'inscrivant dans la lutte contre la COVID-19 et à celles visant à reconstruire en mieux après la pandémie. Les recommandations énoncées à la section V visent à améliorer la cohérence du système des Nations Unies afin de renforcer davantage encore la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à la réalisation du programme 2030. Ces deux formes de coopération peuvent jouer un rôle clé dans l'intensification des mesures prises sur les plans local, national et régional pour riposter contre la pandémie COVID-19 et pour s'en relever.

---

<sup>3</sup> Nations Unies, « Le Secrétaire général déclare que l'équité en matière de vaccins est le plus grand test moral pour la communauté mondiale, tandis que le Conseil de sécurité examine la question de la disponibilité équitable des doses », SC/14438, 17 février 2021.

<sup>4</sup> <https://www.gavi.org/fr/facilite-covax>.

## **II. Mesures prises pour renforcer le rôle et l'influence du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud**

6. Les pays en développement affirment depuis longtemps la nécessité de renforcer leur coopération pour accélérer le développement durable dans le cadre de la coopération Sud-Sud et d'être soutenus, pour ce faire, par une action cohérente et coordonnée du système des Nations Unies. En 2016, en réponse à cette requête légitime, l'ONU a proposé des modalités concrètes de transformation du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui devait devenir : a) un secrétariat efficace du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud ; b) un coordonnateur efficace de l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire ; c) un promoteur de partenariats stratégiques destinés à favoriser l'intégration régionale et d'autres initiatives de collaboration dans les pays du Sud ; d) un pôle de connaissances apte à accompagner les initiatives de renforcement des capacités des pays en développement grâce au recensement, à la collecte et à la diffusion d'informations sur des solutions de développement éprouvées ; e) un véritable défenseur des pays du Sud pour les questions qui revêtent une importance vitale pour les pays en développement ; f) un mobilisateur de ressources efficace ayant la capacité de gérer les fonds consacrés à la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire (voir [SSC/19/2](#), par. 24). En tablant sur l'expérience qu'il a acquise, le Bureau s'est engagé à maximiser son impact en adoptant des stratégies de réduction des coûts et en tirant parti des ressources de ses partenaires, tout en se concentrant sur les six priorités que j'ai proposées dans mon rapport (ibid.).

### **A. Secrétariat du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud**

7. Au cours de la période considérée, le Bureau a continué d'assurer le secrétariat du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et d'être un catalyseur dynamique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies. En 2018, il a assuré le secrétariat technique du processus préparatoire de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (voir [A/75/371](#)). Il a facilité la production de nombreux documents de réflexion, notes d'orientation et rapports, notamment le rapport complet établi dans la perspective de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud ([A/73/383](#)), qui ont guidé les délibérations de la Conférence et éclairé les négociations intergouvernementales relatives à son document final, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Il a également organisé des concertations préparatoires qui ont permis de recenser les priorités, incorporées par la suite dans le document final que les États Membres ont adopté par consensus.

8. Par ailleurs, le Bureau a fourni des services de secrétariat et un appui à la définition des orientations générales aux organes intergouvernementaux et aux entités des Nations Unie, afin de les aider à prendre des décisions éclairées et cohérentes sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Il a également organisé les réunions du Bureau du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et assuré des services connexes. Les fonctions de secrétariat assumées par le Bureau ont également éclairé les délibérations de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale sur la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire aux activités opérationnelles de développement menées par l'ONU en vue de la réalisation du Programme 2030 (voir [A/73/321](#)).

9. Le Bureau a également facilité la tenue de concertations sur les politiques relatives à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, notamment dans le cadre du forum de haut niveau des directrices et directeurs généraux pour la coopération au service du développement et du forum politique de haut niveau pour le développement durable, rencontres où il a été souligné que l'appui à la coopération Sud-Sud constituait un élément important de la coopération mondiale pour le développement durable.

## **B. Coordination de l'appui du système des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire**

### **Mécanisme interinstitutions des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire**

10. Dans sa résolution [72/237](#), l'Assemblée générale a demandé la mise en place d'un mécanisme interinstitutions mieux structuré et renforcé, coordonné par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui permettrait de promouvoir la cohérence, la coordination, un appui conjoint et le partage d'informations concernant les activités de développement de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et les résultats obtenus par les différentes entités des Nations Unies. En 2018, à la suite de consultations avec d'autres organismes des Nations Unies, le Bureau a créé le mécanisme interinstitutions des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui compte comme membres plus de 30 entités des Nations Unies.

11. La coordination effective du mécanisme interinstitutions des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire a permis au Bureau de faciliter la participation de nombreuses entités des Nations Unies aux processus préparatoires de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Le mécanisme interinstitutions a aussi permis au Bureau de renforcer son rôle de coordonnateur de la promotion et de la facilitation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour le développement au sein du système des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'élaboration des rapports sectoriels et interinstitutionnels sur ces deux types de coopération. Le Bureau a également mis à contribution le mécanisme interinstitutions pour faciliter l'intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les stratégies institutionnelles et les activités opérationnelles des entités des Nations Unies.

12. Dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, un examen des bureaux multipays des Nations Unies a été entrepris. Lors de ce processus, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Vice-président du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, agissant au nom du groupe restreint du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, a chargé le Bureau de diriger le domaine d'action 7 de l'examen des bureaux multipays, portant sur la promotion de la coopération Sud-Sud et de l'apprentissage interrégional. Le Bureau a donc collaboré avec le mécanisme interinstitutions pour recueillir les points de vue du Bureau de la coordination des activités de développement (BCAD), des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des membres des équipes de pays des Nations Unies pour : a) examiner les progrès réalisés par rapport aux engagements pris par les différentes entités ; b) élaborer une approche cohérente de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à l'échelle du système et énoncer clairement l'offre du système des Nations Unies pour le développement. Cette offre devait comprendre des recommandations portant sur des mesures concrètes que pourraient prendre collectivement les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement

durable aux niveaux mondial, régional ou national pour soutenir les petits États insulaires en développement et d'autres pays couverts par les bureaux multipays. Ces recommandations sont actuellement en cours d'application, après l'approbation par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale de l'ensemble des propositions visant à renforcer l'offre des bureaux multipays.

### **Stratégie à l'échelle du système des Nations Unies concernant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable**

13. Les pays en développement se tournent de plus en plus les uns vers les autres pour trouver des solutions à des problèmes communs dans des domaines tels que le commerce, les investissements et le développement des infrastructures, évolution qui appelle, de la part des Nations Unies, une intervention cohérente et coordonnée. Lors de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale et de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, le Bureau a donc été prié de coordonner, en consultation avec d'autres organismes des Nations Unies, l'élaboration d'une stratégie de coopération Sud-Sud à l'échelle du système des Nations Unies (voir [A/72/297](#), par. 94). En 2019, donnant suite à cette demande, le Bureau a entamé le processus d'élaboration de la stratégie par le truchement du mécanisme interinstitutions des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, guidé par les principes de la coopération Sud-Sud tels qu'énoncés dans le document final de Nairobi adopté par la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud en 2009 et réaffirmés lors de la deuxième Conférence. Plus de 30 entités des Nations Unies ont contribué à l'élaboration de la stratégie par le truchement du mécanisme interinstitutions. La stratégie, qui fait écho aux contributions de 15 coordonnatrices et coordonnateurs résidents communiquées au Bureau avec l'appui du Bureau de la coordination des activités de développement, a été examinée avec les États Membres et adoptée par le système des Nations Unies en 2020.

14. Dans l'optique d'une optimisation des retombées pour le développement, l'on propose, dans cette stratégie, des actions qui visent à promouvoir des partenariats de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et l'on y encourage la consolidation des initiatives prises par les entités des Nations Unies pour instituer des mécanismes de financement consistants, démarche qui passe notamment par la recherche de sources et de mécanismes de financement novateurs. La stratégie permettra également de faire mieux comprendre les avantages de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire et aussi d'identifier les points d'entrée dans les processus d'orientation, de planification, de programmation et de mise en œuvre à tous les niveaux. L'engagement du système des Nations Unies en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire se manifeste aussi très distinctement par l'élaboration d'une stratégie de coopération Sud-Sud par six entités des Nations Unies (voir [A/75/371](#), par. 5) et l'incorporation d'éléments de la coopération Sud-Sud dans les stratégies et les cadres de suivi de 23 entités des Nations Unies (voir [A/74/336](#), par. 24).

15. La stratégie fournit en outre des orientations générales valables pour l'ensemble du système, afin de promouvoir une approche coordonnée et cohérente des entités des Nations Unies concernant les politiques et les programmes qu'elles consacrent à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire. En vue de rendre opérationnelle la stratégie, le Bureau met au point un plan d'action dans le cadre d'un processus inclusif et participatif auquel prennent part plus de 30 entités des Nations Unies.

### **C. Établissement de partenariats de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire**

16. Répondant à la nécessité avérée d'engager la coopération pour relever quelques-uns des défis les plus urgents de la planète, le Bureau a notamment instauré des partenariats élargis et en a encouragé les protagonistes à intégrer les approches Sud-Sud du développement dans des domaines tels que les migrations, le volontariat, les droits de propriété intellectuelle et le développement et l'utilisation des technologies de l'information et des communications. Il s'agit d'une évolution encourageante, dans la mesure où les pays en développement accueillent la plupart des migrants du monde et courent le risque d'être laissés de côté s'ils ne s'adaptent pas aux technologies émergentes de la quatrième révolution industrielle grâce à la coopération Sud-Sud et à d'autres formes de collaboration.

17. Le Bureau a organisé le onzième forum de haut niveau des directrices et directeurs généraux pour la coopération au service du développement, qui s'est tenu à Istanbul (Turquie), le 13 décembre 2019, avec la collaboration et le soutien de la Banque islamique de développement et de l'Agence japonaise de coopération internationale, en concertation avec l'Agence turque de coopération et de coordination. Le forum, qui a réuni des responsables d'organismes et d'institutions de coopération pour le développement et d'autres partenaires, a permis aux praticiens de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire de mener une réflexion et d'échanger des points de vue sur les stratégies à adopter pour donner suite aux recommandations issues de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Les participants au forum se sont engagés à renforcer l'institutionnalisation de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, à évaluer les résultats et à promouvoir une approche inclusive et multipartite.

18. Le Bureau a fourni aux États Membres et au système des Nations Unies des indications qui devaient leur permettre de nouer le dialogue avec des parties prenantes dans le cadre de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud. Depuis sa création en 2008, l'Exposition a mobilisé le secteur privé, la société civile et les milieux universitaires et philanthropiques, entre autres, afin qu'ils mettent en valeur des initiatives concrètes en faveur du Sud.

### **D. Renforcement des capacités au moyen du partage des connaissances et des expériences**

19. En réponse aux appels lancés lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud en faveur d'un renforcement des capacités institutionnelles, censé maximiser les avantages de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, la Banque islamique de développement, le Centre Sud et le Bureau ont estimé qu'il importait de disposer, pour les besoins de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, d'un écosystème national efficient, doté d'un cadre institutionnel. Un document intitulé « Developing national ecosystems for South-South and triangular cooperation to achieve the Agenda 2030 for Sustainable Development » (« Renforcer les écosystèmes nationaux pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en vue de réaliser le Programme 2030 pour le développement durable ») a donc été élaboré afin de promouvoir une approche ascendante progressive du renforcement de ces écosystèmes.

20. Le Bureau a notamment continué d'œuvrer au renforcement de la capacité institutionnelle des États Membres et des entités des Nations Unies à concevoir, mettre en œuvre et suivre des programmes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, par le truchement de services consultatifs, et de renforcer les pratiques

de gestion des organismes de coopération pour le développement chargés de la coopération Sud-Sud. À titre d'exemples, on peut citer le projet de renforcement des capacités de gestion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, mis en œuvre avec l'appui de l'Agence brésilienne de coopération et de l'Agence japonaise de coopération internationale. En outre, en partenariat avec l'École des cadres du système des Nations Unies, l'Agence présidentielle de coopération de la Colombie, la Banque islamique de développement et le Centre Sud, le Bureau a également contribué au renforcement des capacités institutionnelles de nombreux pays.

21. La capacité des jeunes à devenir la prochaine génération d'acteurs du développement est d'une importance capitale pour le Sud. En coopération avec plusieurs partenaires, le Bureau a organisé un programme de formation intitulé « South-South and triangular cooperation in implementing the 2030 Agenda: Youth4South edition » (« Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire dans la mise en œuvre du Programme 2030 : édition Jeunes pour le Sud »), qui s'est tenu à Istanbul en juin 2019. De jeunes cadres et de jeunes fonctionnaires travaillant dans des agences de coopération technique et des secteurs connexes ont échangé leurs points de vue avec leurs pairs d'autres pays en développement en vue d'adapter et d'appliquer les outils et les méthodes de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à la mise en œuvre de solutions de développement durable dans leurs communautés, leurs institutions et leurs pays.

22. En collaboration étroite avec le Bureau, l'École des cadres du système des Nations Unies a organisé, en 2019, un cours intitulé « Catalytic support to South-South and triangular cooperation in implementing the 2030 Agenda » (« Soutien catalytique à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire dans la mise en œuvre du Programme 2030 »). Sur la base d'une compréhension commune de la théorie et de la pratique de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, le champ d'application du cours s'est étendu au-delà du personnel des Nations Unies et des membres des équipes de pays pour toucher les États et les référents institutionnels.

23. Les fonds d'affectation spéciale Sud-Sud gérés par le Bureau ont permis de renforcer les capacités du Laboratoire national de santé publique du Soudan, rendant ainsi possible le recensement des besoins et des lacunes concernant le dépistage de la COVID-19. S'appuyant sur la collaboration passée dans les États arabes, en Europe et dans la Communauté des États indépendants, le Bureau et la Banque islamique de développement ont engagé avec le Soudan, la Tunisie et l'État de Palestine une coopération visant à fournir à ces pays un appui financier d'urgence pour leur permettre de faire face à la pandémie.

24. Le Bureau a joué un rôle de facilitation et de connexion, favorisant ainsi l'échange de connaissances, d'expériences et de solutions de développement entre les pays du Sud. Avec ses partenaires de développement, il a conçu Galaxie Sud-Sud, une plateforme de partage de connaissances et de négociation de partenariats. Lancée en septembre 2019 à l'occasion de la célébration de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, la plateforme répond systématiquement et efficacement aux besoins des États membres, des entités des Nations Unies et des parties prenantes en matière de contacts, de collaboration et d'apprentissage mutuel. Mobilisant 45 entités des Nations Unies, Galaxie Sud-Sud dispose d'un répertoire numérique où figuraient, à la mi-2020, des informations concernant plus de 550 solutions innovantes et 290 organisations. La mise en place de la plateforme a permis d'améliorer l'accès des États, des équipes de pays des Nations Unies et d'autres partenaires nationaux à des informations et à des connaissances sur la coopération Sud-Sud, et notamment sur les mesures prises pour faire face à la pandémie.

25. En outre, les échanges de connaissances, l'apprentissage mutuel et la négociation de partenariats dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire ont été renforcés aux niveaux mondial, régional et national grâce à la plateforme « South-South Global Thinkers », qui a notamment permis au Bureau de faire établir des documents de recherche thématiques, de produire des manuels sur les bonnes pratiques (la parution du volume 3 est prévue pour 2020) et de publier la série Sud-Sud en action. La plateforme, qui est un projet commun du PNUD et du Bureau, a permis de mettre en commun les capacités et les compétences des institutions afin d'enrichir la base de connaissances et de faire progresser, dans le Sud, la réflexion sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Les voix du Sud ont été mieux prises en compte dans le *Rapport sur le développement humain, 2020*, grâce à la collaboration avec le Bureau du *Rapport sur le développement humain* et « South-South Global Thinkers », qui a permis de bien appréhender les perspectives des groupes de réflexion des pays en développement.

26. Le Bureau a également servi de pôle de connaissances pour la coopération Sud-Sud grâce à ses nombreuses publications. Parmi les productions récentes, on peut citer *Good Practices in South-South and Triangular Cooperation for Sustainable Development*, des volumes des séries « South-South in Action » et « South-South Ideas », ainsi que des rapports de recherche tels que *Cooperation Beyond Convention: South-South and Triangular Cooperation in a Changing Global Landscape*, un rapport indépendant sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui passe en revue l'histoire et la transformation de ces deux formes de coopération. Ces rapports ont servi de guides aux pays en développement en ce qu'ils leur ont permis de mieux planifier, concevoir et mettre en œuvre des initiatives de coopération Sud-Sud, de renforcer les concertations sur les orientations et de dégager des consensus sur les priorités, les principes et les perspectives.

27. Conscient de l'importance de la transformation numérique, le Bureau a élaboré, en collaboration avec le Finance Centre for South-South Cooperation, un rapport intitulé *South-South Cooperation in a Digital World*. Le rapport comporte une analyse des perspectives de développement et des tendances qui ont un impact sur les industries numériques dans les pays du Sud, ainsi que des propositions de coopération industrielle numérique entre les pays du Sud.

## **E. Activités stratégiques de sensibilisation, de mobilisation et de communication**

28. Le Bureau a continué de mettre en relief les retombées positives de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en fournissant des conseils sur les orientations et des services connexes aux États Membres, dans le cadre des processus des Nations Unies portant sur des questions d'importance critique pour la solidarité Sud-Sud, l'intégration régionale et l'action collective internationale. Il a mis en place une stratégie de communication améliorée pour la période 2019-2021, qui tire parti à la fois des outils traditionnels et des outils électroniques et innovants pour diffuser des histoires convaincantes et promouvoir l'interaction entre les parties prenantes. L'accent est mis sur la promotion du rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la réalisation du Programme 2030. Par l'intermédiaire de cet axe de travail, le Bureau : a articulé ses services de conseil en matière de politiques et ses autres domaines d'activité essentiels ; s'est positionné comme étant à même de faciliter les partenariats pour mieux faire comprendre et accroître la visibilité des expressions pratiques de la solidarité dans les pays du Sud ; a appliqué des procédures normalisées relatives à la diffusion d'informations sur les initiatives et les projets déterminés par la demande en matière de coopération Sud-

Sud et de coopération triangulaire au sein du système des Nations Unies et parmi les partenaires, dans toutes les régions.

29. Le Bureau a mis à jour son portail web (<https://www.unsouthsouth.org/?lang=fr>) afin d'offrir aux parties prenantes une plateforme conviviale sur laquelle elles pourront présenter les travaux qu'elles mènent en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, en fonction de leurs domaines d'intérêt.

## **F. Financement et gestion efficace des fonds d'affectation spéciale**

30. Le PNUD a continué d'assurer au Bureau l'allocation stable et prévisible de ressources (de base), permettant à ce dernier de renforcer son rôle et d'exercer une influence constructive sur le développement. Le Bureau est demeuré un gestionnaire efficace et efficient des fonds d'affectation spéciale destinés à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire grâce à ses mécanismes de financement et à sa collaboration avec les États membres et le système des Nations Unies<sup>5</sup>. Il a rapidement renforcé et étendu la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire grâce à la gestion de fonds qui encouragent la coopération multilatérale et permettent de disposer de laboratoires d'innovation pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. En 2019, le Bureau a mis en évidence un renforcement de l'assistance fournie par les États Membres en matière de mobilisation des ressources au titre de la coopération Sud-Sud. Grâce à des fonds d'affectation spéciale et à des programmes novateurs, il a mobilisé 14,1 millions de dollars et fourni 12,3 millions de dollars de ressources autres que les ressources de base.

31. Les fonds d'affectation spéciale Sud-Sud ont permis d'accélérer l'octroi d'une aide financière et en nature d'un montant total de près de 12 millions de dollars à 31 pays du Sud pour les aider à faire face à la pandémie de COVID-19. Ces ressources ont permis de financer la fourniture de respirateurs artificiels et d'équipements de protection individuelle, ainsi que des mesures visant à atténuer l'impact socio-économique sur les groupes les plus vulnérables. Par exemple, le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement a accéléré la mise en œuvre de projets de riposte contre la pandémie, pour un montant total de 10,6 millions de dollars, et ce en faveur de 14 pays du Sud.

32. Le Bureau a pris des mesures pour renforcer ses stratégies en matière de création de partenariats et de mobilisation de ressources, notamment en collaborant avec les partenaires du secteur public, de la société civile, des institutions universitaires et du secteur privé, en vue de soutenir les activités programmées, telles que définies dans son cadre stratégique pour 2018-2021. La part des ressources autres que les ressources de base provenait des États Membres et de diverses autres sources de financement, constituées comme suit : a) les contributions au Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; b) la participation de tiers aux coûts ; c) le financement parallèle ; d) les contributions en nature ; e) les accords spéciaux de gestion de fonds tels que le Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement et le Dispositif IBAS (Inde, Brésil et Afrique du Sud) pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim.

---

<sup>5</sup> Voir <https://www.unsouthsouth.org/notre-travail/gestion-du-fonds-d-affectation-speciale-pour-la-cooperation-sud-sud/?lang=fr>.

## **G. Mesures prises pour améliorer les résultats du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud**

33. Comme l'ont demandé les États Membres dans la résolution 19/1 du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud et dans la résolution 72/237 de l'Assemblée générale, plusieurs mesures ont été prises pour renforcer le rôle et l'influence du Bureau dans l'exercice de ses nombreuses fonctions décrites dans le présent rapport. En mars 2016, le profil du Bureau a été rehaussé par la nomination de son Directeur comme Envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud. Cette nomination permet au Bureau de mieux coordonner l'appui à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire à l'échelle du système des Nations Unies. Parallèlement, l'Administrateur du PNUD a renforcé les relations de travail avec le Bureau en habilitant le Directeur à gérer la fonction achats du Bureau que l'Administrateur associé et le Bureau des services de gestion supervisaient précédemment. En outre, le PNUD s'est engagé à continuer d'héberger le Bureau et a financé le cadre stratégique de ce dernier pour 2018-2021. L'Administrateur a également nommé le Directeur au Groupe d'appui à la performance de l'organisation du PNUD, qui supervise la performance et l'efficacité globales du PNUD. On trouvera des informations sur les autres mesures prises par le PNUD pour améliorer, à l'échelon du Bureau, la gestion, les ressources financières, la transparence, l'application du principe de responsabilité et l'efficacité dans le rapport de l'Administrateur soumis à la vingtième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud (SSC/20/1).

## **III. Évolution de l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire avant et après la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud**

### **A. Réaffirmation de l'engagement du système des Nations Unies à l'égard de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire**

34. La portée et l'orientation stratégique du soutien des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire se sont étendues à des initiatives géographiques et à des secteurs stratégiques, notamment l'action climatique, l'alimentation et la nutrition, la protection sociale, la consolidation de la paix et la création de plateformes de collaboration physiques et en ligne. Après que le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud ait décidé d'organiser la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud en 2019, le Bureau et de nombreuses autres entités des Nations Unies ont soutenu les initiatives des États membres consistant à recenser les stratégies et les priorités qui leur permettraient d'accélérer la réalisation du Programme 2030 dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

35. Lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, le rôle clé que jouent les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, les organismes non-résidents et les commissions régionales, y compris les équipes de pays des Nations Unies, dans l'accompagnement et la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire a été réaffirmé. Pour ce qui est de l'impact à long terme, les mesures spécifiques que les entités du système des Nations Unies pour le développement ont prises comprennent la convocation de forums mondiaux et régionaux, la promotion de la cohérence politique et institutionnelle, la création de partenariats multipartites et l'intégration

de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans leurs dispositifs de suivi et d'application du principe de responsabilité.

36. En réponse aux appels lancés par les États Membres en faveur d'un soutien coordonné et cohérent à la coopération Sud-Sud, 12 des 28 entités du système des Nations Unies pour le développement ont déclaré disposer d'un groupe spécifiquement dédié à la coopération Sud-Sud, tandis que 21 entités sur 27 ont déclaré avoir inclus la coopération Sud-Sud dans leur dernier rapport annuel (voir [A/75/79-E/2020/55](#), par. 263).

37. Le système des Nations Unies pour le développement a été exhorté à accroître son aide aux pays en développement et à agir en tant que catalyseur en matière ou de promotion des partenariats, en accord avec les politiques nationales de développement (voir la résolution [73/291](#) de l'Assemblée générale, annexe). Les entités des Nations Unies ont donc mis l'accent sur la coopération Sud-Sud dans plus de 80 plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ils ont apporté un appui à la coopération Sud-Sud aux partenaires gouvernementaux dans 72 % de toutes les équipes de pays des Nations Unies, la région Asie-Pacifique arrivant en tête avec 83 %.

38. Le Bureau a renforcé sa dynamique en coopérant activement avec les acteurs internationaux et régionaux afin de faire mieux comprendre l'importance que revêt l'action collective internationale qui doit permettre, dans les pays du Sud, de relever les défis communs de la mise en œuvre du Programme 2030 et des cadres de développement régionaux tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine et Vision 2025 de la Communauté de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Il a collaboré avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et d'autres partenaires à l'organisation d'une réunion d'experts consacrée au thème « Post-BAPA+40 road map: South-South cooperation for the implementation of the African Union Agenda 2063 and Agenda 2030 for Sustainable Development » (« Plan d'action après la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud : la coopération Sud-Sud en vue de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »). Les participants ont souligné le fait que l'instauration de partenariats stratégiques avec les parties prenantes du Sud permettait d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

39. En 2019, le nombre de concertations sur les politiques et d'initiatives connexes menées par les membres du système des Nations Unies pour le développement est monté en flèche, témoignant de la volonté affirmée de donner suite au Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Comme indiqué dans le rapport de 2020 sur l'état de la coopération Sud-Sud, plus de 145 concertations et 175 programmes et activités de renforcement des capacités en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire ont été organisés par 27 entités des Nations Unies en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

40. Le soutien à l'intégration régionale s'est renforcé au cours de la période considérée. Dans les commissions régionales, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, qui continuent de faire partie intégrante de la coopération technique, mettent l'accent sur la mise en œuvre d'instruments, de normes et de règles juridiques et des pratiques optimales correspondantes. S'appuyant sur les engagements renouvelés après la deuxième conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, le Forum pour la coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine, un partenariat interrégional entre la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, a appelé au renforcement de la coopération avec les

organisations internationales, les groupes de réflexion, la société civile et le secteur privé en vue d'une relance des initiatives concertées et de la réalisation efficiente des projets et des forums. Chaque forum constituera une plateforme où les pays pourront présenter leurs expériences en tant qu'utilisateurs de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, leurs mécanismes institutionnels, leurs politiques et les enseignements qu'ils ont tirés, ainsi que les moyens de mettre à profit les partenariats multipartites<sup>6</sup>. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale a utilisé des ressources de son programme ordinaire de coopération technique pour encourager les échanges d'experts et d'expériences entre ses États membres et pour renforcer la capacité des pays à améliorer la coordination avec les acteurs extérieurs du développement en vue d'une meilleure absorption de l'aide et de l'assistance. Il a été noté dans le plan-programme et le budget de 2020 de la Commission économique pour l'Afrique que la Commission travaillerait en étroite coopération avec d'autres commissions régionales pour mettre au point des initiatives conjointes, en vue de renforcer la dimension régionale du développement mondial et de la coopération Sud-Sud (voir [E/ECA/COE/38/12](#), annexe, par. 13).

41. En 2019, dans le domaine de l'action climatique, on a également assisté à un développement et une consolidation du Partenariat pour l'action en faveur de l'économie verte, qui réunit le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation internationale du travail (OIT), le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, à des fins de collaboration et de synchronisation<sup>7</sup>.

42. Dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, les organismes basés à Rome ont intensifié leur collaboration dans la lutte contre la faim, en s'appuyant sur leur plan d'action commun intitulé « Towards BAPA+40 ». Leur engagement en faveur de la coopération Sud-Sud est guidé par des mécanismes innovants, tels que la négociation de partenariats avec le secteur privé et la mise en place de mécanismes de financement mixte, qui favorisent les synergies entre les projets existants et ceux à venir et renforcent la capacité des États hôtes de générer des avantages sur le plan du développement en faveur des plus vulnérables<sup>8</sup>. Ces initiatives sont d'une importance capitale, dans la mesure où il n'est pas prévu que le monde réalise l'objectif Faim zéro à l'échéance de 2030.

43. En avril 2019, la Division du développement social inclusif du Département des affaires économiques et sociales et le Département de la protection sociale de l'OIT se sont associés pour relever le défi de l'absence de protection sociale, qui a été exacerbée pendant la pandémie de COVID-19 dans de nombreux pays en développement. De ce fait, les partenaires ont mis en œuvre un projet conjoint sur la réalisation des objectifs de développement durable et l'élimination de la pauvreté par le truchement de la protection sociale universelle. L'objectif principal du projet était le renforcement des capacités des États dans ce domaine. Grâce à l'expérience acquise dans ce projet, de nouveaux outils pratiques seront mis au point et communiqués à d'autres pays par la voie de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Voir Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, *Technical Cooperation Highlights 2018-2019*, 2019.

<sup>7</sup> Voir Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, « PAGE agencies meet in Geneva to design the Partnership's future beyond 2020 », 9-11 avril 2020.

<sup>8</sup> Voir Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Évaluation de la stratégie de la FAO en matière de partenariats avec le secteur privé* (Rome, 2019).

<sup>9</sup> Voir Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, « Achieving SDGs and ending poverty through universal social protection » (« Réaliser les objectifs de développement durable et mettre fin à la pauvreté grâce à la protection sociale universelle »), 30 avril 2019.

44. En février 2021, le PNUD avait créé 91 plateformes d'appui pour 115 pays et territoires<sup>10</sup>. Les plateformes aident à recenser, à coproduire, à reproduire et à transposer à plus grande échelle des solutions de coopération Sud-Sud. En 2020, le PNUD a mis en œuvre plus de 1 300 projets de coopération Sud-Sud, soit 8 % de l'ensemble des projets.

45. En ce qui concerne la consolidation de la paix, la réunion de 2019 de la Commission de consolidation de la paix tenue au niveau des ambassadrices et des ambassadeurs sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au service de la consolidation et de la pérennisation de la paix, ainsi que les dispositions et principes complémentaires des deux résolutions jumelles sur l'examen, en 2015, de l'architecture de la consolidation de la paix ont inspiré l'intégration, par la Commission, de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans son soutien aux priorités nationales, conformément au Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Les réunions par pays et par région et les discussions thématiques de la Commission ont facilité le partage d'expériences, de bonnes pratiques et d'expertise entre les pays touchés par les conflits, notamment par le truchement de centres d'excellence.

46. La mise en place de mécanismes physiques et virtuels destinés à faciliter le partage Sud-Sud et le partage triangulaire des connaissances et des expériences s'est également développée. De nombreuses entités des Nations Unies ont créé des espaces de collaboration virtuels interactifs et multilingues. À titre d'exemples, on citera : a) le Point de rencontre Sud-Sud de l'OIT ; b) le Portail des solutions rurales du Fonds international de développement agricole ; c) WIPO Match de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle ; d) le Laboratoire de politiques inclusives de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; e) les Centres de coopération industrielle Sud-Sud de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; f) le mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences du Groupe de la Banque mondiale ; g) le Portail de la coopération Sud-Sud de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; h) le portail des bonnes pratiques relatives aux objectifs de développement durable du Département des affaires économiques et sociales ; i) Galaxie Sud-Sud du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

## **B. Coopération triangulaire : association des forces des différents acteurs**

47. Les partenaires du Nord et du Sud coopèrent pour accélérer la réalisation du Programme 2030 par le truchement d'alliances multilatérales dénommées « partenariats triangulaires ». Pour le système des Nations Unies, la coopération triangulaire met en jeu des partenariats, animés par le Sud, entre deux ou plusieurs pays en développement, appuyés par un ou plusieurs pays développés ou une ou plusieurs organisations multilatérales, aux fins de la mise en œuvre de programmes et de projets de coopération pour le développement. L'expérience continue de montrer que la coopération triangulaire est un investissement dans les partenariats qui encourage l'innovation et la co-création par la voie de l'apprentissage mutuel. Par exemple, l'Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace est dirigée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le groupe restreint de l'initiative de partenariat mondial s'appuie sur la dynamique nouvelle créée par la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud pour prendre de nouvelles mesures visant à :

<sup>10</sup> Voir <https://acceleratorlabs.undp.org>.

a) approfondir la coopération avec toutes les parties prenantes sur la base de l'efficacité de la coopération triangulaire ; b) envisager la collecte de données qui permettront de créer une base de données factuelles susceptibles d'éclairer les politiques et l'apprentissage entre pairs en vue d'une coopération triangulaire efficace<sup>11</sup>. Le Groupe restreint est diversifié et comprend le Canada, le Chili, le Programme ibéro-américain de renforcement de la coopération Sud-Sud, la Banque islamique de développement, le Japon, le Mexique, l'OCDE et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

48. En soutenant la mise en œuvre des engagements pris lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, l'Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace a élaboré une feuille de route et un plan d'action sur la coopération triangulaire jusqu'en 2022. Elle a lancé la publication « *Triangular Cooperation in the Era of the 2030 Agenda: Sharing Evidence and Stories from the Field* », qui présente les avantages comparatifs et les possibilités qu'offre la coopération triangulaire, analyse les défis et les perspectives que présente le renforcement du cadre institutionnel de cette modalité et propose des directives volontaires pour une coopération triangulaire efficace.

49. En octobre 2019, l'OCDE a organisé la cinquième réunion internationale sur la coopération triangulaire, intitulée « Implementing BAPA+40: what's next for triangular cooperation? ». La rencontre a rassemblé plus de 150 représentants d'un large éventail de parties prenantes de 67 pays. Les recommandations formulées lors de la réunion étaient axées notamment sur l'intégration de la coopération triangulaire, l'intégration des banques de développement et l'adaptation des outils triangulaires en vue de favoriser l'apprentissage entre pairs et l'appropriation locale.

50. Le Fonds régional pour la coopération triangulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes, créé par l'Agence allemande de coopération internationale, vise à promouvoir les politiques publiques de développement durable en favorisant la mise en œuvre des projets de coopération triangulaire. Il fournit le cadre de la coopération, qui associe les pays bénéficiaires, les bailleurs du Sud et l'Allemagne en tant que bailleur traditionnel.

### **C. Engagement des entités des Nations Unies et des pays en faveur de la coopération triangulaire en tant que modalité de coopération pour le développement**

51. Un exemple de partenariat de coopération triangulaire facilité par des entités des Nations Unies est la collaboration entre le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Gouvernement brésilien dans le cadre de partenariats couvrant différentes régions du Sud, y compris l'Arménie, l'Éthiopie, le Népal, le Paraguay, Sao Tomé-et-Principe et le Yémen, et différentes problématiques, telles que la protection de l'enfance, la santé, le développement de la petite enfance, la protection sociale et l'eau et l'assainissement.

52. L'Agence présidentielle de coopération de la Colombie, l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Agence brésilienne de coopération, la Banque islamique de développement, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, l'Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace, le Forum pour le développement des îles du Pacifique, le Commonwealth et le Groupe des 77 et la

<sup>11</sup> Voir Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, « How we partner together for sustainable development: global partnership for effective development cooperation - 2020-2022 work programme », mai 2020.

Chine ont collaboré avec le Bureau pour mettre en œuvre des activités conjointes de coopération triangulaire.

53. Un accord relatif à un projet de coopération triangulaire a été signé par la FAO, la Chine et les Pays-Bas dans le cadre de l'extension du Programme FAO-Chine de coopération Sud-Sud. Le projet vise à améliorer la production aquacole et à renforcer le développement des chaînes de valeur en Éthiopie.

#### **IV. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et reconstruire en mieux : l'impact de la pandémie et la nécessité de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire**

54. Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 en 2020 a mis davantage en évidence la nécessité urgente d'adopter, aux niveaux régional et national, des politiques de riposte plus inclusives face aux crises. La pandémie a mis à l'épreuve la réaffirmation par les États membres, lors de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, que la coopération Sud-Sud est l'expression d'une solidarité entre les peuples et les pays du Sud, qui concourt à leur autonomie nationale et collective. Elle a rendu plus impérieuse, pour les pays du Sud, une collaboration destinée à relever un défi commun dans un esprit de solidarité. En l'absence d'une action concertée, la propagation de la pandémie dans les pays en développement pourrait avoir des répercussions socio-économiques préjudiciables et durables, particulièrement en ce qui concerne les pays dont l'économie est fragile et vulnérable.

55. Outre la crise sanitaire et le coût humain de la pandémie, la plupart des pays en développement ne disposent pas de plans de relance ; la reprise économique exigera la mobilisation, dans d'importantes proportions, de l'appui et de la coopération de la communauté internationale. Le présent rapport révèle que les approches Sud-Sud existantes offrent des possibilités sur lesquelles la communauté du développement pourrait s'appuyer dans ce domaine. Parmi ces approches figurent les concertations sur les orientations, l'assistance technique, l'appui financier, l'apprentissage entre pairs, les échanges de connaissances et la mise en réseau. Plusieurs domaines considérés comme prioritaires dans le Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, notamment le commerce et l'investissement, l'action climatique, la santé et l'éducation, en ce qui concerne la réduction de la pauvreté multidimensionnelle, revêtent un caractère tout aussi essentiel pour ce qui est de la lutte contre la pandémie dans les pays du Sud et des futures actions de relèvement.

56. L'on ne saurait trop souligner l'importance que revêtent les approches multilatérales en ce qui concerne l'instauration d'un accès équitable à des vaccins, à des traitements et à des fournitures médicales économiquement abordables. Le financement du Mécanisme COVAX par les pays en développement qui en ont la possibilité témoigne bien de la solidarité Sud-Sud et de la solidarité humaine en général.

57. Les pays du Sud se sont tournés vers un système des Nations Unies pour le développement repositionné, afin qu'il leur fournisse un appui qui leur permette de lutter avec détermination contre la pandémie et de faire face à leurs problèmes de développement à plus long terme. Pour y donner suite, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies ont collaboré avec les États et les commissions économiques régionales pour appuyer les États du Sud dans le cadre d'initiatives coordonnées. À l'avenir, le système des Nations Unies pour

le développement collaborera étroitement avec les États du Sud, à la demande de ces derniers, pour faire face aux répercussions socio-économiques de la pandémie, conformément aux plans d'intervention socio-économiques des Nations Unies coordonnés par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Le recensement des politiques et des stratégies que les pays en développement ont utilisées pour prévenir la généralisation des infections et les dossiers y relatifs pourront être valablement utilisées pour assurer le renforcement des capacités de riposte contre les pandémies et autres crises.

58. L'étude du Forum de 2020 pour la coopération en matière de développement a fait ressortir les difficultés liées à la lutte contre la pandémie et au relèvement qui s'ensuit, mettant en lumière le rôle que jouent les facilitateurs de la coopération pour le développement dans l'amélioration de la qualité et de l'impact en vue de l'obtention de meilleurs résultats. On peut renforcer les capacités productives nationales, d'une part en aidant les parties prenantes du Sud à recenser les problèmes les plus urgents auxquels les pays du Sud doivent s'attaquer dans le cadre d'initiatives de collaboration et, d'autre part, en solidifiant les liens entre les actions entreprises, les partenariats établis et les ressources mobilisées.

59. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a mis au point un dispositif régional de suivi des politiques relatives à la COVID-19 et a organisé la troisième réunion du Forum Asie-Pacifique des directrices et directeurs généraux pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire afin que les États membres et les dirigeants puissent tirer parti des expériences et des bonnes pratiques d'autres pays, à mesure qu'ils sortent de la crise et renforcent leur résilience<sup>12</sup>.

60. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a mis en place l'Observatoire de la COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes, afin, d'une part, de soutenir l'examen et le suivi des politiques publiques mises en œuvre par ses 33 pays pour limiter l'impact de la pandémie et, d'autre part, de fournir des analyses de l'impact socio-économique que ces politiques auraient aux niveaux national et sectoriel.

61. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a mis en place le Fonds d'opportunités Sud-Sud COVID-19 afin de contribuer à la lutte contre la pandémie. Le Fonds a permis à sept États hôtes d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, d'Amérique latine et du Moyen-Orient de s'attaquer à des domaines critiques en vue de préserver et d'améliorer les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 2 relatif à l'élimination de la faim, notamment par des mesures visant à renforcer les systèmes alimentaires, la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours et la diffusion d'informations dans les établissements scolaires.

62. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a fait siennes les conclusions de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, constatant les tendances à l'urbanisation rapide dans les pays en développement et préconisant un renforcement des initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions en milieux tant urbain que rural (voir la résolution 73/291 de l'Assemblée générale, annexe). Entre mars et août 2020, ONU-Habitat a « appuyé la riposte globale contre la pandémie dans 37 pays et territoires et dans plus de 250 villes, au bénéfice de 6,8 millions de personnes, la majorité étant des résidents de bidonvilles et d'établissements informels »<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Voir [www.unescap.org/covid19](http://www.unescap.org/covid19).

<sup>13</sup> Voir <https://unhabitat.org/ar/node/143739>.

63. En 2020, l'OIT, par le truchement de son Centre international de formation, a lancé 23 projets de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire dans cinq régions, couvrant 75 pays. Ces activités mondiales ont favorisé la mise en œuvre d'activités concernant l'apprentissage entre pairs, la formation et le renforcement des capacités, la recherche conjointe, des bourses d'études et des voyages d'études virtuels entre pays du Sud. Les projets comportaient des composantes virtuelles innovantes consacrées aux effets de la COVID-19 sur les travailleurs.

64. Dans les domaines de l'accès aux technologies et de leur transfert, le PAM a lancé une boîte à outils servant à la conception et à la mise en œuvre d'activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire selon des modalités numériques. L'objectif était de fournir de nouvelles orientations, étape par étape, aux praticiens du PAM qui s'occupent de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, sur la manière de concevoir et de mettre en œuvre efficacement ces formes de coopération en intervenant à distance. En collaboration avec des entités des Nations Unies, l'Organisation panaméricaine de la santé a organisé un échange de bonnes pratiques et d'enseignements relatifs à la riposte contre la pandémie de COVID-19, concernant les différents aspects de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence sanitaire, en particulier pour les pays du Sud.

65. En ce qui concerne la coopération numérique, le système des Nations Unies pour le développement « aidera les États à concevoir, à adapter, à étendre et à mettre en œuvre rapidement des programmes de transferts en espèces pour répondre aux conséquences économiques immédiates de la COVID-19 »<sup>14</sup>. Le programme de coopération numérique Sud-Sud de la CNUCED, qui vise à promouvoir de nouvelles possibilités d'industrialisation et d'intégration pour les pays en développement, peut constituer une voie d'action pour le renforcement de la résilience dans le Sud.

66. L'Organisation mondiale du commerce a mis au point le Baromètre du commerce des marchandises et le Baromètre du commerce des services en vue de fournir des informations précises et en temps voulu sur la gestion des perturbations sans précédent causées par la pandémie à l'économie et au commerce mondiaux, en particulier dans les pays du Sud.

67. Le Fonds monétaire international a réagi à la crise de la COVID-19 en mettant à disposition, avec une rapidité et dans des proportions sans précédent, une assistance financière qui avait pour objet d'aider les pays à se préparer à la reprise économique. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a aidé les collectivités locales à acheminer les ressources nécessaires à la satisfaction des besoins immédiats nés de la crise et à renforcer leur capacité à fournir, par la suite, des services aux citoyens. La Banque mondiale a conseillé aux pays de renforcer les programmes de protection sociale et de mettre à profit la technologie pour faire bénéficier directement les citoyens des transferts en espèces et des mesures de relance. Elle a également mis 12 milliards de dollars à la disposition des pays en développement pour l'achat et la distribution des vaccins anti-COVID-19.

68. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud s'est appuyé sur des partenariats déjà établis pour promouvoir l'entraide entre les pays du Sud en vue d'enrayer la propagation de la COVID-19 par le recours à des concertations sur les orientations et au soutien entre pairs faisant intervenir différents acteurs. Cet accompagnement a été encouragé dans une résolution que la Deuxième Commission a adoptée par consensus et qui met l'accent sur l'apport de la coopération Sud-Sud et

---

<sup>14</sup> Organisation des Nations Unies, « A UN framework for the immediate socioeconomic response to COVID-19 », avril 2020, p. 14.

de la coopération triangulaire à la riposte contre la pandémie et au relèvement ultérieur<sup>15</sup>.

69. Dans le but de mobiliser des ressources financières et autres pour renforcer les capacités de préparation et de riposte des pays du monde entier, y compris les pays en développement vulnérables du Sud, l'ONU a lancé le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement. Il sait gré aux partenaires et institutions donateurs qui se sont proposés pour aider les pays en développement à combattre la pandémie.

70. Pour relever les défis liés à la pandémie de COVID-19, « les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, ont entrepris de se soutenir mutuellement avec promptitude et dans un esprit de solidarité ... au titre de la coopération Sud-Sud »<sup>16</sup>. Plusieurs exemples illustrant cette coopération, y compris la coopération triangulaire, sont présentés dans mon rapport de 2020 à la Deuxième Commission sur l'état de la coopération Sud-Sud.

71. Le système des Nations Unies pour le développement s'est efforcé de mettre en avant les perspectives et les solutions de développement du Sud en exploitant les avantages comparatifs de différentes parties prenantes. Le défi qui se pose aujourd'hui avec urgence consiste à mettre en commun les ressources isolées disponibles, grâce à l'architecture toujours plus étendue de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, pour répondre aux besoins de développement des États Membres.

## V. Recommandations

72. S'inscrivant dans le cadre des réformes apportées au système des Nations Unies pour le développement, la stratégie récemment adoptée à l'échelle du système des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable peut renforcer le rôle et l'influence du Bureau et doper les capacités dont disposent de nombreux organismes des Nations Unies pour appuyer les initiatives Sud-Sud des États Membres. Toutes les entités compétentes des Nations Unies sont pleinement déterminées à mettre en œuvre cette stratégie aux niveaux du Siège, des pays et des régions, conformément à leurs mandats et plans stratégiques de ces derniers. Cela devrait contribuer à maximiser l'impact sur le développement par le truchement de mesures telles que la mise en place de mécanismes de financement consistants, associés à des partenariats inclusifs faisant intervenir les États et le secteur privé.

73. Il ressort également du rapport que le Bureau a exercé une influence sur l'action qu'ont menée de nombreux organes décisionnels des Nations Unies et le forum de haut niveau des directrices et directeurs généraux pour la coopération au service du développement en vue de mettre en relief la contribution de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire à la réalisation du Programme 2030. Le Bureau a coordonné l'appui des Nations Unies à la coopération Sud-Sud et a encouragé le partage des connaissances et des expériences afin de favoriser le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le monde en développement. Les États Membres qui en ont la possibilité sont encouragés à contribuer davantage à l'action menée par le Bureau, afin que ce dernier puisse disposer des ressources humaines et financières nécessaires à une réalisation plus efficiente de sa mission.

---

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Voir [www.unsouthsouth.org/2020/10/12/health-and-socio-economic-impact-of-covid19-challenges-and-opportunities](http://www.unsouthsouth.org/2020/10/12/health-and-socio-economic-impact-of-covid19-challenges-and-opportunities).

74. La mise en place, par le Bureau et d'autres organismes des Nations Unies, du mécanisme interinstitutions des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire a constitué une étape importante pour l'Organisation dans ce domaine. Pour ce qui est de l'avenir, le mécanisme offre la possibilité d'utiliser les technologies numériques et autres pour affiner les modalités de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, notamment les concertations coordonnées sur les orientations et le partage des connaissances et des expériences. Il permet également aux membres d'accroître le soutien aux pays en développement en vue de la mobilisation d'une action collective éclairée par des produits de connaissance fondés sur des données et des analyses de politiques et de stratégies efficaces qui permettent de faire face aux crises mondiales telles que la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques. Les pays en développement qui ont réussi le mieux à prévenir la propagation de la COVID-19 et ceux qui ont pu mettre en place des filets de protection sociale ou ont pu faire face aux risques liés à des phénomènes tels que les inondations, les sécheresses, les feux incontrôlés, les parasites et les séismes pourront, à l'avenir, inspirer de nouvelles formes d'apprentissage Sud-Sud entre pairs.

75. Dans l'esprit de la recommandation dont il a été question plus haut et qui fait état de la nécessité pour les entités des Nations Unies travaillant dans des secteurs similaires d'harmoniser leur appui aux initiatives Sud-Sud des États Membres, il y a lieu de noter que le présent rapport rend compte du fait que les organisations basées à Rome ont entrepris des initiatives conjointes de coopération Sud-Sud pour soutenir la mise en œuvre des priorités en matière d'alimentation et de nutrition qui sont énoncées dans le Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. D'autres entités des Nations Unies pourront maximiser l'impact de leur travail grâce à des programmes de collaboration similaires.

76. Il est ressorti du rapport que les pays en développement commercent et investissent de plus en plus dans le Sud. Ces pays peuvent renforcer davantage encore les aspects de la coopération Sud-Sud qui sont axés sur la création d'un environnement propice à une coopération économique renforcée, grâce à des mesures visant à intégrer la coopération Sud-Sud dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ces mesures devraient encourager la réalisation d'investissements adéquats dans les biens publics, la santé et la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, dont la plupart des pays en développement ont besoin pour pouvoir participer utilement aux chaînes de valeur régionales et mondiales en vue de créer des emplois et d'éliminer la pauvreté dans toutes ses dimensions.

77. Je félicite les pays du Sud qui ont fait preuve de solidarité les uns envers les autres pour enrayer la propagation de la pandémie de COVID-19 et en limiter les effets néfastes. À cet égard, j'encourage les pays du Sud, leurs partenaires du Nord et les autres parties prenantes à accroître leur soutien aux pays en développement et aux groupes vulnérables en utilisant les mécanismes des Nations Unies créés à cet effet, notamment le Mécanisme COVAX et le Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le cas échéant. Ces initiatives conjointes devraient permettre de tirer parti des compétences et autres ressources du Sud pour assurer une distribution plus équitable des vaccins anti-COVID-19 et jeter les bases d'alliances plus solides qui permettront de faire face à d'autres menaces existentielles pour l'humanité, à mesure que le monde reconstruira en mieux après la pandémie.

78. Je me félicite des mesures prises par les partenaires des pays développés, tels que les membres de l'OCDE, en vue de promouvoir la coopération triangulaire en utilisant des plans concrets pour donner suite à la deuxième conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud grâce à l'instauration de partenariats multipartites incluant le secteur privé, l'accent étant mis sur l'apprentissage entre

pairs et l'appropriation locale, entre autres priorités. Ces partenariats peuvent renforcer la solidarité humaine et donner naissance à des politiques et à des stratégies concrètes destinées à réduire les inégalités et l'extrême pauvreté. Ces mesures doivent s'appuyer sur les enseignements actuels qui révèlent une interdépendance accrue à l'heure de la mondialisation, comme l'illustre l'intégration, dans le monde du travail des pays développés, de milliers de médecins, d'infirmières et d'infirmiers et d'autres travailleurs essentiels des pays du Sud.

79. Durant la présente décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, soutenues par le système des Nations Unies, devraient avoir des retombées plus importantes sur le développement. Cet objectif peut être atteint par le truchement de la vingtième session du Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud, durant laquelle on pourrait, par exemple, envisager des mesures spéciales destinées à permettre aux pays les moins avancés de sortir de cette catégorie et à donner aux autres pays en développement les moyens d'échapper au piège du revenu intermédiaire.

---